

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	13
• présents	13
• votants	13
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

16 mars 2026

Date d'affichage :

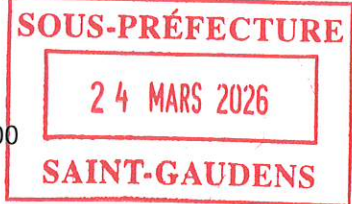
17 mars 2026

Objet

Élection du Maire

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 mars 2026 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. SALES André

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, BOLEA Maëva, LABASSA-BEDEL Sylvie, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms DULAC Pierre-Jean, MADET Michel, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SALES André, SUSANNE Denis.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 13 suffrages exprimés pour Mme STRADERE Michèle;

Le conseil municipal, par :

- 13voix POUR,

- 0 ABSTENTION,

- 0 voix CONTRE,

ELIT Madame Michèle STRADERE, maire de la commune de Barbazan ;

INSTALLE Madame Michèle STRADERE en qualité de maire de la commune de Barbazan;

AUTORISE Madame Michèle STRADERE à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Fait à Barbazan, le 20 Mars 2026

Le Maire,

